

Image not found or type unknown



Contestation d'une facture

Par **titou15**, le **07/11/2014 à 15:35**

Bonjour

J'ai fais appel à un chauffagiste qui est venu 3 fois sans réparer, donc j'ai contacté la maison mère Viessman qui a trouvé la panne et résolue mon problème, j'ai payé sa facture. J'ai donc contesté par un recommandé la facture du premier chauffagiste qui a fait comme s'il ne l'avait pas reçu.

Est-ce-que je suis dans mes droits de refuser de payer sa facture ?

Que puis-je faire ?

Merci pour votre aide ...[smile17]